PRODUITS DANGEREUX ON EST CERNÉS !

PETIT MANUEL DE SAVOIR VIVRE

À L'USAGE DES PRODUITS DANGEREUX

PAGE 7 LES PILES ET ACCUMULATEURS

PAGE 8 LES APPAREILS ÉLECTRIQUES

LES PRODUITS DE JARDINAGE PAGE 10

PAGE 11 LES PRODUITS DE BRICOLAGE

LES PRODUITS

ÇA ALORS !
IL Y EN A VRAIMENT PARTOUT !
QUE FAIRE ?

LES PRODUITS LIÉS À LA VOITURE
PAGE 9

PAGE 13

D'ENTRETIEN
PAGE 12

LES HUILES DE FRITURE
PAGE 13

LES PRODUITS MÉDICAUX

CES PRODUITS SONT OU DEVIENNENT DANGEREUX POUR VOTRE SANTÉ ET VOTRE ENVIRONNEMENT

- s'ils contiennent des substances toxiques

et/ou

- s'ils ne sont pas utilisés correctement

et/ou

- s'ils sont jetés au mauvais endroit

LES RÈGLES D'OR

LES ÉVITER
OU MIEUX LES CHOISIR

BIEN LES UTILISER

LES JETER
LÀ OÙ IL FAUT

BIEN SE RETROUVER DANS LA JUNGLE DES PICTOGRAMMES

Les écolabels vous veulent du bien

Ces labels officiels sont les seuls à garantir des produits efficaces **et** respectueux de l'environnement et la santé.

www.ecolabels.fr

L'européen

Le français

Les produits à risque :

Ils affichent généralement ces pictogrammes :

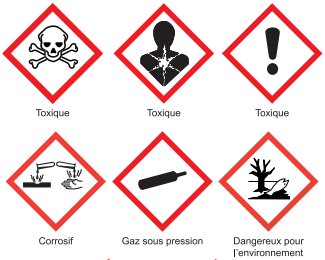

nouvelle version

ATTENTION !
Absence de picto ne signifie pas absence de risque

ALLER PLUS LOIN SUR...

"les labels" :
www.mescoursespourlaplanete.com

LES PILES ET ACCUMULATEURS

EXEMPLES DE PRODUITS

Piles bouton, piles bâton, piles rectangle, batteries, accumulateurs...

EXEMPLES DE DANGERS

Chacun de nous utilise 16 piles par an dont 2/3 ne sont pas jetés où il faut.
Pourtant, elles contiennent des éléments toxiques comme le cadmium ou le mercure, qui libérés dans le milieu naturel se retrouvent tout au long de la chaine alimentaire pour terminer dans nos assiettes.

LES ÉVITER

- Préférer des appareils sans pile (brosses à dents, pèse-personnes, balances culinaires...) ou à énergie solaire (calculatrices, éclairages vélo...) ou encore rechargeables manuellement (montres, lampes de poche à dynamo...).
- Privilégier les appareils alimentés par le secteur (perceuses, épilateurs, rasoirs).

MIEUX LES CHOISIR

- Utiliser des piles rechargeables pour les appareils qui ne peuvent s'en passer (télécommandes, souris ou claviers d'ordinateur, manettes de jeux...) ; il en existe plusieurs types dont les piles NiMH moins polluantes.

BIEN LES UTILISER

- Retirer les piles ou accumulateurs des appareils à usage occasionnel (appareils photos, camescopes...).
- Augmenter la durée de vie des piles en les déchargeant complètement avant recharge.

BIEN LES ÉLIMINER

- Rapporter les piles usées aux vendeurs, même les rechargeables. Ils sont obligés de les reprendre (décret 97-1328) pour les faire ensuite dépolluer et recycler.
- Laisser les piles ou batteries à l'intérieur des appareils électroménagers dont vous vous débarrassez.

ALLER PLUS LOIN SUR...

"le recyclage des piles" : www.corepile.fr ou www.screlec.fr
"les piles rechargeables" : www.fiches-pratiques.net/piles-rechargeables.php

LES APPAREILS ÉLECTRIQUES

ordinateurs, réfrigérateurs, téléphones, sèche-cheveux, LBC* et tout appareil portant ce pictogramme ou

Ils peuvent libérer des gaz toxiques, des PCB et des métaux lourds. Chacun d'entre nous en jette tous les ans 14 kg dont seule une partie est dépolluée.
Les ampoules basse consommation utilisent 5 fois moins d'énergie mais contiennent du mercure. 70 % ne sont pas récupérés, donc non dépollués.

EXEMP PROD

EXEMP DAN

*LBC : Lampe Basse Consommation

LES ÉVITER

MIEUX LES CHOISIR

- Utiliser des appareils manuels (presse-agrume, ouvre-boîtes, moulins à poivre, agrafeuses, taille-crayons).
- Ne pas allumer pour rien et profiter au maximum de la lumière naturelle (bureaux et zones de lecture placés à proximité des fenêtres).

- Choisir des produits écolabellisés (LBC*, téléviseurs, ordinateurs, cartouches d'encre, lave-vaisselle, cafetières...).
- Privilégier les imprimantes à cartouches de couleurs séparées.
- Acheter des lampes affichant les quantités de mercure les plus faibles possibles.

BIEN LES UTILISER

- Augmenter leur durée de vie en les entretenant régulièrement :
  - dépoussiérage des grilles d'aération ;
  - dégivrage.
- Limiter le gaspillage des consommables (n'imprimer que si nécessaire et en mode économie d'encre).

- Donner les appareils qui fonctionnent toujours mais qui ne plaisent plus à un spécialiste du réemploi (Ressourceries®, EMMAUS...) ou les revendre.
- Rapporter les appareils électriques et LBC*(sans les briser !) hors service pour qu'ils soient dépollués et recyclés :
  - chez les vendeurs obligés de les reprendre en cas d'achat d'un appareil similaire dans le cadre du «1 pour 1» (Décret n°2005-829) ;
  - sinon à la déchèterie.
- Ne pas s'encombrer de vieux téléphones portables, un bon vendeur les reprendra gratuitement.

ALLER PLUS LOIN SUR...

"le réemploi" :
www.ressourcerie.fr ou www.emmaus-france.org
"le recyclage des appareils électriques et LBC" :
www.eco-systemes.fr ; www.ecologic.fr ; www.erp.fr
www.recylum.fr

LES PRODUITS LIÉS À LA VOITURE

LES DE
UITS

PLES DE
GERS

batteries, huile de vidange, liquide de frein, pneus...
L'huile de vidange peut être responsable d'irritations de la peau voire de cancers.
Attention, déversée dans la nature ou à l'égout elle est source de graves pollutions.

LES ÉVITER

- Préférer les transports doux (marche, vélo, rollers...).

MIEUX LES CHOISIR

- Choisir des produits écolabellisés (lave-vitres, nettoyants jantes, shampoings carrosserie...).

BIEN LES UTILISER

- Faire la révision du véhicule est primordiale : une voiture mal entretenue rejette jusqu'à 20 % de polluants en plus.
- Adopter une conduite souple permet de moins consommer les fluides (carburant, huile, liquide de frein...) et de prolonger la vie de la voiture.

BIEN LES UMINER

- Laisser les pneus usés aux professionnels qui ont vendu ou monté les neufs. Ils sont obligés de les reprendre gratuitement (Arrêté du 08/12/03).
- Déposer en déchèterie l'huile de vidange, les filtres à huile, les batteries...
- Faire prendre en charge un VHU* par un professionnel, c'est gratuit sous conditions (Décret 2003-727). Ils sont identifiables grâce à ce logo :

démolisseur
broyeur agréé

Pour les connaître,
contacter la Préfecture.

ALLER PLUS LOIN SUR...

"la filière des pneus usagés" :
www.aliapur.fr ou www.gie-frp.com
"les VHU" :
www.recyclermavoiture.fr

*VHU : Véhicule Hors d'Usage

LES PRODUITS DE JARDINAGE

désherbants, insecticides, engrais...
La plupart sont des produits inflammables, explosifs, irritants lors de leurs utilisations ou en cas de stockage dans de mauvaises conditions.
Ils sont responsables d'1/4 des pollutions des nappes phréatiques.

EXEMPL PRODU

EXEMPL DANG

- Privilégier le désherbage manuel ou thermique.
- Utiliser des anti-pucerons naturels (coccinelles, projections de bières...).
- Utiliser des engrais et amendements écolabellisés et/ou naturels (compost, fumier de cheval...).

- Respecter scrupuleusement les dosages.
- Ne pas traiter en période pluvieuse et venteuse et à proximité d'un point d'eau (cours d'eau, étangs...).
- Bien les stocker.
- Rincer 3 fois les pulvérisateurs et les vider sur les zones à traiter.

- Suivre les consignes de tri appliquées dans votre commune pour les bidons bien égouttés.
- Déposer en déchèterie les produits inutilisables en les conservant dans leur emballage d'origine pour éviter les mélanges explosifs.

ALLER PLUS LOIN SUR...

"le jardinage sans toxique" :
www.jardiner-autrement.fr
www.strasbourg.eu/environnement/zero_pesticides
www.jardineraunaturel.org

LES PRODUITS DE BRICOLAGE

peintures, vernis, colles, solvants, décapants…
Beaucoup contiennent des polluants volatils nocifs qui sont cancérigènes.
Le déversement de peintures dans les égouts ou dans la nature porte atteinte à la faune et la flore.

LES ÉVITER

- Nettoyer ou décaper mécaniquement (papiers-emeri, paille de fer, ponceuses, décapeurs thermiques...) en portant un masque pour ne pas inhaler les poussières.
- Penser aux revêtements de sol sans colle (autobloquants, clipsables...).

MIEUX LES CHOISIR

- Utiliser des peintures acryliques (à l'eau).
- Préférer les peintures naturelles à base de pigments végétaux et d'huile de lin.
- Choisir des produits écolabellisés (colles, colorants, enduits, carrelages...).

BIEN LES UTILISER

- Les stocker correctement.
- Utiliser un minimum de white-spirit pour rincer les pinceaux. Le conserver dans un bocal, il resservira.
- Pour réduire le rejet d'eau polluée lors de l'utilisation de peinture acrylique, nettoyer le matériel à la fin des travaux. Pendant, le conserver dans un sac plastique noué, il ne sèchera pas.

BIEN LES ÉLIMINER

- Déposer les restes de produits dans leur emballage, les pinceaux souillés, etc., dans la bonne caisse, en déchèterie.
- Mettre les récipients vides dans la bonne poubelle, selon la consigne de tri appliquée dans votre commune.

LES PRODUITS D'ENTRETIEN

détergents, détartrants, déboucheurs, désodorisants...
Ils sont très réactifs. Par exemple mettre dans les WC de l'eau de Javel et du détartrant libérera un gaz toxique.
Ils sont faits pour tuer les bactéries, mais s'ils sont jetés dans la nature, ce seront les autres êtres vivants qui en pâtiront.

EXEMPLES PRODUIT

EXEMPLES DAN

- Nettoyer avec seulement de l'eau, chaude ou froide, suffit la plupart du temps (pour la table, la gazinière, les vitres, ...).
- Penser qu'avec un chiffon microfibre, plus besoin de produits ou de lingettes.
- Utiliser du vinaigre blanc comme détartrant ou du bicarbonate comme désodorisant.
- Employer des moyens mécaniques d'entretien (boule de lavage, ventouse pour les canalisations...).
- Supprimer les assouplissants, très polluants et responsables d'allergies.
- Penser aux produits écolabellisés (lessives, nettoyants multiusages...), ils nettoient votre intérieur sans décaper l'extérieur.

LES ÉVITER MIEUX LES CHOISIR

- Ne pas mettre plus que les doses indiquées sur l'étiquette, bien souvent la moitié suffit.
- Stocker hors de portée des enfants (même un banal liquide vaisselle contient des substances dangereuses).
- Toujours aérer (beaucoup de nettoyants contiennent des parfums de synthèse qui dégradent l'air intérieur).
- Ne pas oublier qu'avec les lessives concentrées, un bouchon suffit. Plus, c'est inutile et mauvais pour votre peau !
- Limiter l'utilisation d'aérosols (bombes ou manuels), qui peuvent être à l'origine de maladies respiratoires.

- Bien vider puis jeter le flacon généralement recyclable dans le bac approprié.
- Laisser les restes de produits dans leur contenant et les amener à la déchèterie.
- Surtout ne pas jeter dans les WC les lingettes, même si cela est écrit sur le paquet, cela perturbe le système de traitement des eaux usées.

LES HUILES DE FRITURE

DE
S

Trop utilisées, elles deviennent nuisibles à la santé.
Jetées dans l'évier, les WC ou le caniveau, elles peuvent boucher les canalisations et perturber le traitement des eaux usées.

PLES DE
GERS

BIEN LES ÉLIMINER

- Déposer les huiles de friture en déchèterie. Elles seront ensuite recyclées en lubrifiant, dans les produits cosmétiques ou transformées en carburant.

LES PRODUITS MÉDICAUX

EXEMPLES DE PRODUITS

médicaments, thermomètres à mercure, seringues, ampoules d'insuline…

EXEMPLES DE DANGERS

Les médicaments sont à l'origine de 80 % des intoxications chez les enfants.
Les thermomètres à mercure sont interdits à la vente depuis 1994.
Les dispositifs d'injection usagés mis à la poubelle sont un risque, notamment pour les personnes en charge des déchets.

BIEN LES UTILISER

- Respecter la posologie, tenir hors de portée des enfants, attention à l'automédication.

EN
ES
INER

- Ne jamais les mettre à la poubelle !!
  - pour les médicaments et leurs emballages, les rapporter au phamarcien, obligé de les reprendre (Décret 2007-248).

Les médicaments seront envoyés vers des incinérateurs spécifiques et les emballages vers des recycleurs ;

  - pour les thermomètres, les déposer en déchèterie en évitant de les briser ;
  - pour les instruments d'injection, les pharmaciens ont l'obligation de fournir gratuitement des boites de collecte (Décret 2010-1263). Lorsqu'elles sont pleines, se renseigner auprès de votre collectivité pour savoir où les déposer.

POUR VOTRE SANTÉ ET VOTRE SÉCURITÉ LES BONS GESTES

STOCKER CORRECTEMENT VOS PRODUITS DANGEREUX

- hors de portée des enfants
- dans un endroit sec, aéré et tempéré

FAIRE LE TRI RÉGULIÈREMENT

- ne pas garder les produits hors d'usages ou périmés
- attention aux fuites qui peuvent provoquer de mauvais mélanges

BIEN SUIVRE LES CONSEILS D'UTILISATION

- repérer les pictogrammes
- surdoser c'est gaspiller
- ne pas faire de mélanges hasardeux
- porter des gants, masques ou lunettes si c'est recommandé
- aérer régulièrement votre logement ou atelier

LORSQUE VOUS JETEZ

- les laisser dans les récipients d'origine et les déposer dans la bonne caisse
- inutile de sentir ou goûter pour les identifier, la déchèterie a une caisse pour les produits inconnus

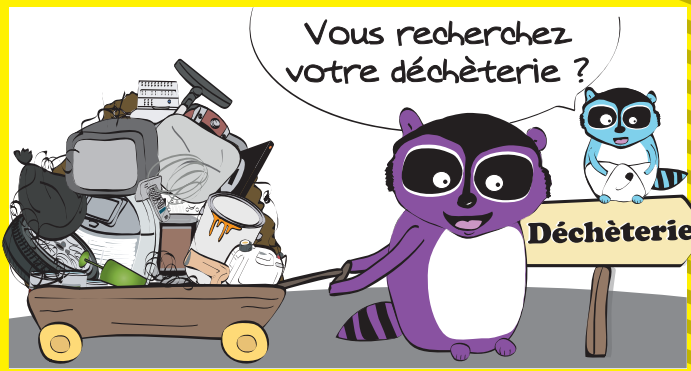
Vous recherchez votre déchèterie ?
Déchèterie

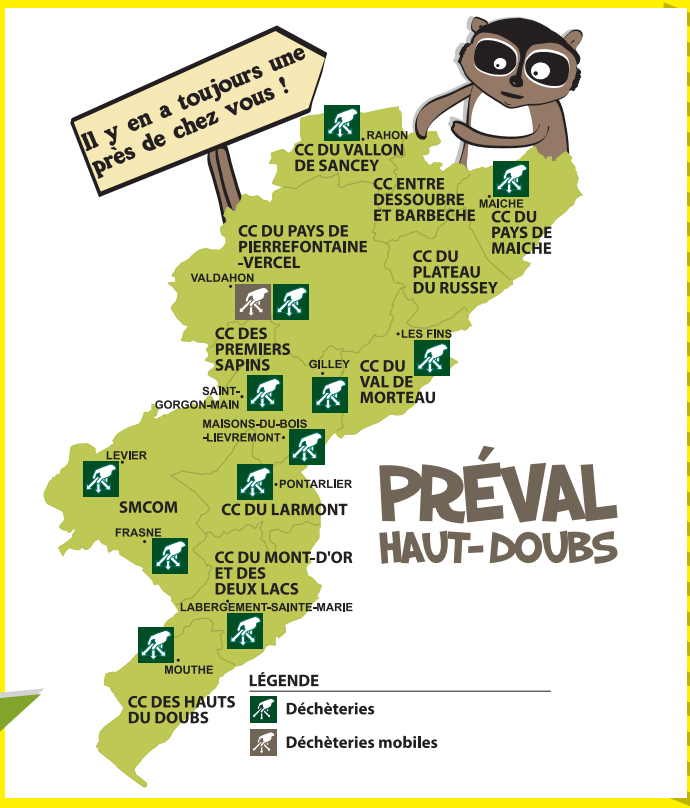
Il y en a toujours une près de chez vous !
RAHON
CC DU VALLON DE SANCEY
CC ENTRE DESSOUBRE ET BARBECHE
MAICHE
CC DU PAYS DE MAICHE
CC DU PAYS DE PIERREFONTAINE -VERCEL
CC DU PLATEAU DU RUSSEY
VALDAHON
CC DES PREMIERS SAPINS
LES FINS
GILLEY
CC DU VAL DE MORTEAU
SAINT-GORGON-MAIN
MAISONS-DU-BOIS -LIEVREMONT
LEVIER
PONTARLIER
SMCOM
CC DU LARMONT
FRASNE
CC DU MONT-D'OR ET DES DEUX LACS
LABERGEMENT-SAINTE-MARIE
MOUTHE
CC DES HAUTS DU DOUBS
PRÉVAL HAUT-DOUBS
LÉGENDE
Déchèteries
Déchèteries mobiles

Bien gérer les produits dangereux est un des thèmes de la prévention de la production de déchets. L'autre consiste en la diminution des quantités jetées, en appliquant, par exemple, ces gestes simples :

éviter les suremballages

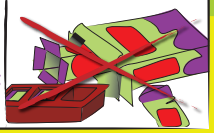

pratiquer le compostage

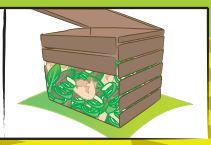

apposer l'autocollant "STOP PUB"

boire l'eau du robinet

imprimer en recto-verso

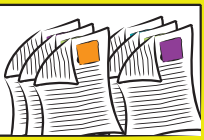

penser au réemploi

POUR EN SAVOIR PLUS

www.reduisonsnosdechets.fr
www.ecocitoyens.ademe.fr
www.eaurmc.fr/pedageau/les-ecogestes

CONTACTEZ

PRÉVAL

Syndicat Mixte pour la Prévention et la Valorisation des déchets du Haut- Doubs

Les Petits Planchants -BP 235
25303 Pontarlier Cedex 3

03 81 46 49 66
contact@preval.fr
www.preval.fr

préval Haut-Doubs
PRÉVENTION & VALORISATION DES DÉCHETS

UNE QUESTION SUR LES DÉCHETS ?

cyclus
IMPRIM'VERT®

agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
ADEME Direction Régionale Franche-Comté
ASCOMADE

Guide réalisé par l'Ascomade
Conception graphique et mise en page :
ELOTOUCOM.COM - 2011